Plumes, poils, et Cie : ouvrir la cage aux oiseaux...

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **14 (1984)**

Heft 9

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Plumes, poils et Cie

Pierre Lang

Ouvrir la cage aux oiseaux...

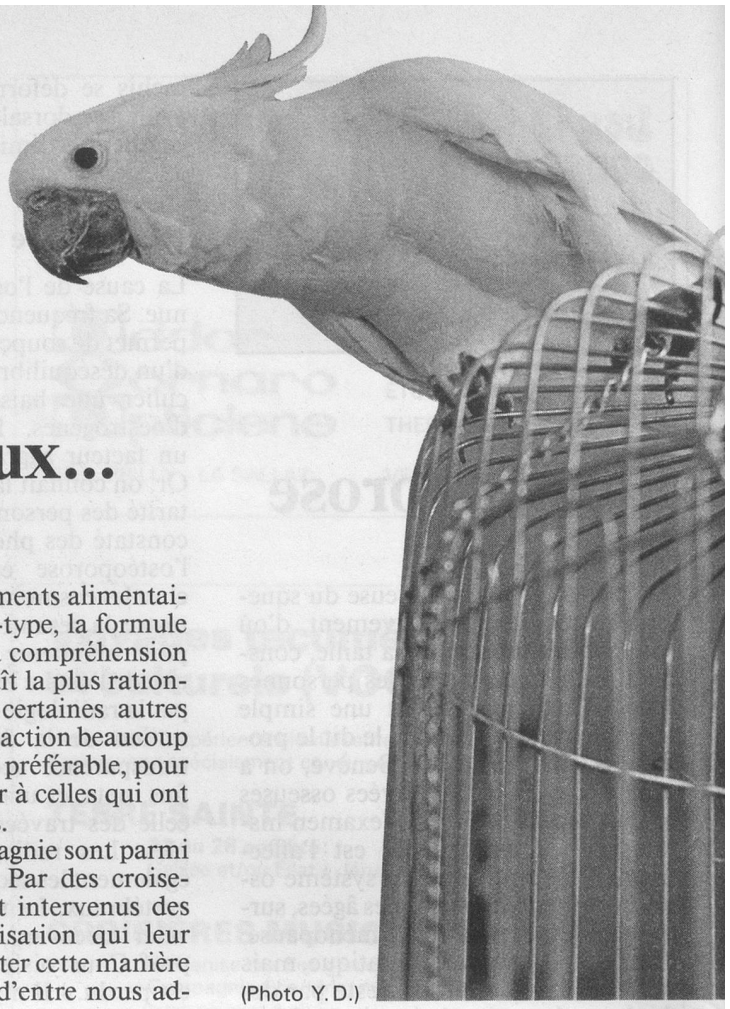

(Photo Y. D.)

J'ai déjà eu l'occasion de parler des oiseaux que l'on garde en captivité. «Sont-ils malheureux?» est la question que l'on me pose souvent. Certains voudraient nous le faire croire et y réussissent souvent tant il est facile d'imaginer ce que pourraient être les pensées d'un volatile, tenu captif entre quatre parois de métal. Mais, d'autre part, aucune explication satisfaisante n'a jamais été donnée sur l'étendue des malheurs de l'oiseau encagé. Souffre-t-il de cette privation de liberté, lui qui est né en captivité? Souvent même est-il le descendant de captifs. A-t-il encore une notion de ce que peuvent être les grands espaces?

Une chose est pourtant certaine: relâché, un rossignol ou un canari ne survivra pas. Il est condamné par ceux-là mêmes qui jouissent d'une totale liberté. Dans le monde des oiseaux on ne pardonne pas l'ignorance des règles en usage. Et puis, bien sûr, rien n'est plus compliqué que de lire dans le cerveau des autres. Des «autres» dont nous ne comprenons pas le langage. En logique, le doute devrait profiter à l'animal puisque nous nous arrogeons le droit de le garder prisonnier.

Aussi n'est-il pas mauvais (peut-être pour nous déculpabiliser...) de savoir que, dans la Nature, les oiseaux ont une notion de territoire qui n'englobe pas d'aussi vastes étendues que nous pourrions le supposer.

Le plus commun est celui où se déroulent tous les actes nécessaires à la vie de son occupant. De surface généralement restreinte, il est le théâtre des parades nuptiales, de la nidification et de tous les comportements alimentaires. C'est le territoire-type, la formule la plus simple pour la compréhension humaine car elle paraît la plus rationnelle. Existent pour certaines autres espèces des champs d'action beaucoup plus vastes mais il est préférable, pour nous, de nous en tenir à celles qui ont des besoins modestes.

Nos oiseaux de compagnie sont parmi les moins exigeants. Par des croisements successifs sont intervenus des facteurs de sédentarisation qui leur permettent de supporter cette manière de vivre. Et chacun d'entre nous admet facilement que l'on ne peut regretter que ce que l'on connaît. Encore que chez nous, le rêve puisse suppléer au manque de «vécu». Mais il est reconnu que, chez la plupart des animaux, la mémoire «imaginative» est extrêmement faible. Par contre la mémoire «associative» est très réelle et le meilleur exemple est donné par un perroquet soumis à une expérience amusante. Captif, il pouvait cependant sortir à sa guise de la cage où il ne revenait que pour dormir et se nourrir. Or le propriétaire truqua cette cage de façon à pouvoir ôter, l'un après l'autre, tous les panneaux qui la composaient. Le perroquet (âgé de 22 ans) avait l'habitude de toujours emprunter le même couloir «aérien» qui menait à la porte d'entrée, puis au perchoir. On eut beau ôter les 3 panneaux latéraux... tant que la porte était là, tout alla bien! On pouvait dire qu'il volait «les yeux fermés». Et puis un jour, mauvaise plaisanterie, le propriétaire enleva le perchoir et l'oiseau... se cassa la figure! Il en va de même avec le plus classique des serins gardé en captivité. Si vous l'observez attentivement, vous remarquerez qu'il suit toujours le même chemin pour voleter d'un endroit à un autre. Il agit comme tous les oiseaux du monde, malgré cette relative perte de liberté, car il a pris possession de son territoire et s'en contente parfaitement.

Bien entendu tout cela n'est valable que si l'espace qui lui est attribué est suffisant pour permettre l'exercice naturel du vol. Les dimensions de la cage doivent **toujours** être supérieures à ce que préconisent les éleveurs. Ce petit quelque chose «en plus» est ce qui vous permettra de ne pas vous sentir coupable vis-à-vis de ce merveilleux petit compagnon. Et il saura vous remercier à sa façon, d'un chant rassurant qui prouvera qu'il est heureux d'être auprès de vous.

P. L.

HOME
La Résidence
1880 BEX
Pour personnes âgées

Médecin
Infirmières diplômées
La Grande Fontaine
Tél. (025) 63 20 11

ZAHNO
Jean-Claude ZAHNO
succ. de M. H. Peter
OPTIQUE de Marterey
Lunetterie
Marterey 38
Tél.
22 48 21
Verres de contact
1005 Lausanne